

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020

Membres en exercice : 11

Présents : 10 Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard, Mr DEMERVAL Fernand, Mr SAILLIOT Michel, Mme DEON Christelle, Mr MONCOMBLE Bernard, Mr LECTEZ Mickael, Mr CHOPIN Hervé, Mr DELIVEYNE Georges, Mme MORISS Martine

Représenté (e)(s): 0

Excusé (e)(s): 1 Mme WYPYSZCZAK Dorothée

Absent (e)(s): 0

Secrétaire de la séance : Mr DEMERVAL Fernand

La séance est ouverte à : 19 h 30

1 - ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent procès verbal
Repas des aînés
Demande de subvention de 1000€ au comité des fêtes
Arbre de Noël
Cérémonie du 11 novembre
Travaux (chemin de Barastre et du Transloy)
Etude Verdi pour la demande de subvention
Questions diverses

2 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2020

Le procès verbal est adopté, sans restriction, par l'ensemble du conseil municipal

3 - REPAS DES AINES

Traditionnellement le repas des aînés réunit les Villérois et Villéroises âgés de 60 ans et plus. Cette année, la crise sanitaire du COVID 19 remet en cause la tenue de ce repas et ne permet pas son bon déroulement, dans l'esprit de convivialité qu'est cette manifestation.

Le conseil municipal a donc décidé, à l'unanimité, de l'annuler.

Mr DEMERVAL Fernand se chargera de prévenir le traiteur (STC CHOQUIER)
Sur proposition de Mr DEMERVAL Fernand, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'offrir, exceptionnellement cette année, à chaque Villerois et Villéroises, âgés de 60 ans et plus un colis qui sera distribué avant Noël

4 - DEMANDE DE SUBVENTION DE 1000€ AU COMITE DES FETES

Le comité des fêtes communal demande une subvention de 1000€ afin de prendre en charge, cette année, l'achat des sapins de Noël, de nouvelles guirlandes et décorations.

A l'avenir, le comité des fêtes prendra en charge l'organisation de l'arbre de Noël, restant à charge à la commune l'achat des cadeaux aux enfants.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable

5 - ARBRE DE NOEL

L'organisation de l'arbre de Noël reste dépendante de la situation sanitaire qui sera de rigueur à cette époque (16 décembre 2020)

Néanmoins, cet après midi récréatif pour les enfants de 11 ans et moins pourrait s'organiser comme suit :

- spectacle avec un magicien
- père Noël avec distribution cadeau
- gouter
- collation avec les parents

Il se déroulerait dans l'église, si nous avons l'accord du prêtre affectataire.

A l'heure actuelle, cette manifestation est soumise à l'autorisation de la préfecture. La demande sera établie prochainement.

6 - CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme pour les cérémonies du 08 Mai et du 14 Juillet, Mr LECORNET et le conseil municipal décident de restreindre au stricte minimum la cérémonie par un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Mr DEMERVAL Fernand se chargera de l'achat de la gerbe.

Présence maximale de 6 personnes (parmi le conseil municipal)

La cérémonie est prévue à 11 h 00.

7 - TRAVAUX (CHEMINS DE BARASTRE ET DU TRANSLOY)

Déjà évoqué au paragraphe 8 du procès verbal de la réunion du conseil municipal du 15 septembre 2020, le projet doit présenter 3 devis

Les trois devis ont été réalisés :

- Ramery pour un montant global de 29528.40€
- Lhotellier SNPC pour un montant global de 62211.45€
- Cathelain pour un montant global de 59006.36€

Après des avis techniques entre Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard et CHOPIN Hervé, il est décidé de revoir les entreprises afin de renégocier les prix (évacuation des gravats - type d'enrobé)

8 - ETUDE VERDI (POUR DEMANDE SUBVENTION)

Le bureau d'études VERDI a réalisé un devis descriptif et estimatif pour les travaux de confortement et de renforcement de la rue de Barastre et de la rue du Transloy. Le montant de ce devis s'élève à 78000€.
Il entre dans le cadre du FARDA 2020 - 2ème semestre

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

9 - QUESTIONS DIVERSES

Mr LECORNET

- Citation à l'ordre de l'armée
La commune de Villers au Flos, par arrêté du ministère de la guerre en date du 23 septembre 1920, s'est vue décernée une citation à l'ordre de l'armée.
Afin de commémorer le centenaire de cette distinction, une plaque commémorative peut être établie moyennant le somme du 174€.
A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable
- Droit à la formation des élus
Le droit à la formation des élus est obligatoire
Se rapprocher du secrétariat pour connaître les formations.
- Demande de bourse communale (Mlle VAL)
C'est une aide facultative aux enfants inscrits dans l'école de la ville et dont les parents ont des revenus modestes.
Demander plus de détail - à revoir prochaine réunion
- Portes de la salle des fêtes.
L'entreprise DD menuiseries a été retenue (cf procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2020 - paragraphe 7)
- Mr DESCHARLES Aristide demande le réajustement de son salaire.
Mr DESCHARLES travaille à la commune de Villers au Flos à mi-temps avec la commune de LIGNY TILLOY. Il demande l'ajustement de son salaire sur celui perçu à Ligny Tilloy. A revoir à la prochaine réunion.

Mr DEMERVAL

- Annulation de la réunion publique du comité des fêtes communal prévue le 13 novembre 2020.
Maintien d'une réunion avec un comité restreint. Date à communiquer

Mme DEON Christelle

- Expose la réussite de la première activité récréative du 21 octobre 2020. 10 enfants présents, enchantés par cet après midi.

Mr CARTON Jean Bernard

- Relate la problématique du stationnement à proximité de la mairie.
Mr LECORNET a fait procéder à l'installation de nouveaux panneaux d'interdiction de stationner, a pris un nouvel arrêté qui a été transmis, entre autre, à la brigade de gendarmerie.
- Demande la délivrance d'autorisation de stationner à proximité de la mairie pour tous les conseillers.

Fin de la séance à 20 h 30